



Préserver et renforcer la nature autour de l'A480

Dans un courrier daté du 21 février 2019, Eric Piolle, Maire de Grenoble, réaffirme à Monsieur Philippe Nourry, Président Directeur Général d'AREA, la nécessité de préserver et renforcer la nature autour de l'axe.

La Ville de Grenoble demande des engagements concrets : chaque arbre coupé pour le projet autoroutier doit être remplacé, sur site, par deux nouveaux arbres.



ÉRIC PIOLLE
MAIRE DE GRENOBLE

Grenoble, le 7^{er} fév. 2019

Monsieur Philippe NOURRY
Président Directeur Général
AREA
250 avenue Jean Monnet
BP 48
69671 BRON CEDEX

Nos Réf. : CAB/OB/SM/2019.501370

Cher Monsieur le Président Directeur Général, *Cher Philippe,*

J'accuse bonne réception de votre courrier du 7 février 2018. Je vous en remercie et souhaite qu'un travail approfondi puisse très rapidement être entamé sur le sujet de la végétalisation et de la présence de la nature le long du boulevard métropolitain – A480.

L'A480 longe Grenoble sur 6 km et borde une rivière, au cœur d'un bassin de vie de 700 000 habitants. A ce titre, son réaménagement ne peut en effet être appréhendé comme un projet autoroutier ordinaire.

C'est en ce sens que je vous ai alerté sur la nécessité de revoir à la hausse les ambitions d'insertion urbaine et paysagère du projet. Dans la lignée de la conférence de presse tenue le vendredi 15 février 2019 en Préfecture de l'Isère, je tiens à vous réaffirmer l'importance de préserver et de renforcer la végétalisation le long de cet axe.

Cette demande de la Ville de Grenoble a été rappelée dans les différentes délibérations qu'elle a eu l'occasion de prendre, notamment lors de son avis sur les aspects environnementaux du projet avec une demande de reboisement des deux versants de la digue, d'un maintien des corridors écologiques, et de mesures de compensations environnementales situées au plus proche du périmètre.

La Ville de Grenoble a aujourd'hui besoin d'engagements clairs, concrets et chiffrés de la part d'AREA afin que chaque arbre ou arbuste coupé puisse être compensé au double sur le territoire de Grenoble le long de l'axe routier, avec nécessité que ces nouvelles plantations aient lieu en pleine terre.

Le bassin de vie Grenoblois est régulièrement frappé par des épisodes de pollution de l'air. Le réaménagement de l'A480 en boulevard métropolitain sera bénéfique pour le territoire, les usagers de la route comme pour les riverains, s'il permet la réduction de la pollution sonore, visuelle et atmosphérique sur son tracé.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de mes meilleures salutations.

Bien cordialement,
Eric PIOLLE
EP